



\*\*\*\*\*  
**OBJET DECISION MODIFICATIVE N°5 AU BUDGET PRINCIPAL  
MODIFICATION DE COMPTES**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2015-97 - feuillet 1/2

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2015  
A 20H00**

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe GUITTON, Maire :

**Présents** : Christophe GUITTON, Chantal MACQUET, Thierry DUFOUR, Eric PIERRE, Jean-Philippe TAVARES, Laurence NIQUET, Bénédicte VIVIANI.

**Représentés** : Daniel AUDIBERT (pouvoir à Thierry DUFOUR), Marie-Noëlle MINARD (pouvoir à Chantal MACQUET), François FOSSOUX (pouvoir à Christophe GUITTON), Yoan MAZZA (pouvoir à Eric PIERRE).

**Absents** : Christelle COMBET, Dominique BOUVET

**Secrétaire de séance** : Thierry DUFOUR

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de conseillers ayant pris part au vote : 11

Monsieur le Maire rapporteur expose qu'il est nécessaire de prévoir des crédits au chapitre 23 du budget principal 2015 en **section d'investissement** pour des écritures sur le compte 2313 (immobilisation en cours) pour le paiement des factures de l'extension de l'école qui seront réglées.

Lorsque l'extension de l'école sera terminée et toutes les factures payées, les sommes imputées sur ce compte d'immobilisation seront transférées au compte 21312 (constructions - bâtiments scolaires)

A cet effet, la décision modificative suivante est proposée :

**SECTION INVESTISSEMENT**

<b>DEPENSES</b>	<b>DEPENSES</b>
CHAPITRE 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	CHAPITRE 23 - IMMOBILISATIONS EN COURS
Article 21318 autres bâtiments publics	Article 2313 Constructions
- 418 440.00 euros	+ 418 440.00 euros

Le Conseil après avoir délibéré donne un avis favorable à cette proposition

Ont voté pour : l'ensemble des conseillers

Se sont abstenus : néant

Se sont opposés : néant



\*\*\*\*\*  
**OBJET DECISION MODIFICATIVE N°5 AU BUDGET PRINCIPAL  
MODIFICATION DE COMPTES**  
\*\*\*\*\*

Réf. 2015-97 - feuillet 2/2

**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2015  
A 20H00**

NOM	SIGNATURE	BON POUR POUVOIR
Christophe GUITTON		
Daniel AUDIBERT		
Chantal MACQUET		
Marie-Noëlle MINARD		
Thierry DUFOUR		
Christelle COMBET		
Eric PIERRE		
Dominique BOUVET		
Jean-Philippe TAVARES		
Laurence NIQUET		
Yoan MAZZA		
Bénédicte VIVIAN		
François FOSSOUX		

Date de convocation : 24/09/2015

Date d'affichage : 30/09/2015

A Nonglard le 29 septembre 2015

Fait et délibéré le 29/09/2015

Pour extrait conforme

Le Maire, Christophe GUITTON

Acte télétransmis en Préfecture le 30/09/2015